

Réunion du Conseil Municipal
Du 6 avril 2013 à 10h
PV de séance

Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 avril 2013 à la Mairie sur convocation en date du 29/03/2013 sous la présidence du Maire, M. Alain BLOND.

Présents : MM. BLOND, FAURE, GARREAU, CHALARD, MAZEAU, LUCHON, PATAUD, KOWALSKI et Mmes MORANGE, RIFFAUD, DEXET, NADAUD.

Procurations : 3 ; Mme BOUGOUIN à Mme RIFFAUD, M. LE PECULIER à M. CHALARD, M. BUISSON à M. MAZEAU

Ouverture de la séance à 10h.

M. MAZEAU est désigné secrétaire de séance.

Après lecture du PV de la séance du 20/03/2013 aucune observation n'a été faite.

- **Dossier 1 : Vote du budget primitif du budget principal**

M. le Maire expose le projet de budget primitif ainsi que le montant des subventions aux associations, proposés par la Commission des Finances.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les montants des subventions aux associations.

Le Maire présente ensuite le budget primitif.

Recettes de fonctionnement : 2 269 072 dont excédent de fonctionnement reporté 2012 de 839 620€.

Dépenses de fonctionnement : 2 269 072 dont dépenses réelles 1 149 051€ soit + 0,35% par rapport au BP 2012. Le montant des recettes permet d'inscrire un virement en section d'investissement de 1 112 175€.

Dépenses d'investissement : 1 789 329 dont le déficit reporté 2012 de 76 146€

Recettes d'investissement : 1 789 329 dont l'affectation de résultat 2012 de 269 477€.

Les principaux programmes d'investissement sont

- d'une part ceux en cours depuis 2012 : Maison des Associations, VRD de la nouvelle Gendarmerie, programme d'économie d'énergie au niveau de l'éclairage public, immobilier 2012 (maison Fixot)
- les nouveaux programmes : Aménagement de la Rue Jean Jaurès, Aménagement d'un restaurant, Bordures de trottoir de l'Avenue Pasteur, Salle de motricité à l'Ecole, matériel 2013, étude pour l'aménagement d'une Maison de Santé pluridisciplinaire.

M. le Maire précise qu'afin de pérenniser les services médicaux et paramédicaux offerts à la population, la Commune participe à l'étude de pays menée par la MSA en vue de la création d'une maison d'accès aux soins de premiers recours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2013 du budget principal.

- **Dossier 2 : Vote des taxes 2013**

Après le vote du budget, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe comme suit le taux des taxes locales directes pour l'année 2013, à l'identique des précédentes années.

- **Taxe d'habitation : 16,25%**
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,41%**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 62,11%**

- **Dossier 3 : Vote du budget primitif du budget annexe de l'assainissement**

M. le Maire expose le projet de budget primitif.

Les recettes de fonctionnement couvrent les dépenses de fonctionnement et permettent d'inscrire 8034€ en virement à la section d'investissement.

Cette section profite de l'excédent d'investissement 2012 ainsi que de l'affectation du résultat 2012 qui aident ainsi à financer les travaux de la rue Jean Jaurès (réseau eaux usées).

FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP	Recettes	BP
611 Assistance Tech CG	700,00	70611 Surtaxe	26 000,00
66111 Intérêts des emprunts	6 588,00	758 PRE/PAC	5 000,00
66112 ICNE		777 Quote part subv inv	16 415,00
671 Frais d'instance	150,00		
6811 Amortissements	31 943,00		
023 Virement section inv	8 034,00		
TOTAL	47 415,00	TOTAL	47 415,00

INVESTISSEMENT

Hors Programme

Dépenses	BP	Recettes	BP
1641 K emprunts	10 695,00	001 Excédent 2012	67 122,00
13918 Subv reprises au cpte résultat	16 415,00	1068 affect résultat fonct 2012	12 710,00
2762 TVA	17 250,00	2315 TVA autres immob corp	17 250,00
		2762 TVA	17 250,00
		281562 Amortissements	31 943,00
		021 virement section fonct	8 034,00
Sous-Total	44 360,00	Sous-Total	154 309,00

Programmes

Dépenses	BP	Recettes	BP
2315 EU Rue Jean Jaurès	106 000,00	1313 CG 15%	13 300,00
2315 EU MSP	30 549,00	1318 Ag eau 15%	13 300,00
Sous-Total	136 549,00	Sous-Total	26 600,00
TOTAL	180 909,00 €	TOTAL	180 909,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2013 du budget annexe de l'assainissement.

- **Dossier 4 : Vote du budget primitif du budget annexe du lotissement**

M. le Maire expose le projet de budget primitif qui est en fait le même que le budget primitif 2012. En effet, aucune vente n'est venue diminuer le stock final en 2012. Il précise néanmoins qu'un lot a été vendu et que la recette sera encaissée en 2013.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	HT	Recettes	HT
71355-042 variation stock terrains les tx terminés, chaque vente viendra diminuer le stock final op2**	46 087,00 €	7015 Vente de lots	46 087,00 €
Total	46 087,00 €	Total	46 087,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	HT	Recettes	HT
001 déficit d'inv reporté	46 087,00 €	3555-040 variation stock terrains les tx terminés, chaque vente viendra diminuer le stock final op3**	46 087,00 €
Total	46 087,00 €	Total	46 087,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2013 du budget annexe du lotissement.

- **Dossier 5 : Rue Jean Jaurès : résultat de l'appel à concurrence**

M. le Maire donne connaissance à l'Assemblée de l'analyse des offres, dans le cadre de l'avis d'appel à concurrence passé le 25/02/2013 pour les travaux d'aménagement de la Rue Jean Jaurès.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de passer un marché avec :

Lot n°1 (Canalisations & branchements) : entreprise CMCTP – 87310 St-Laurent-sur-Gorre – pour un montant de **174 993,50€ H.T.**

Lot n°2 (Aménagement voirie surface) : entreprise CMCTP – 87310 St-Laurent-sur-Gorre – pour un montant de **378 283,50€ H.T.**

Questions diverses :

- Régie du camping : M. le Maire informe l'Assemblée de la démission de M. BOUGOUIN, actuel régisseur de recettes du camping, à la fin de l'année.
- M. le Maire expose la demande émanant du CHS Esquirol pour 2 résidents de Perce Neige, disposant de faibles ressources. Le CHS sollicite la Commune pour une participation de 100€ par personne afin d'aider au financement d'un séjour de vacances adapté. A étudier
- Mme MORANGE et M. KOWALSKI expliquent qu'ils ont été à la cantine et proposent d'essayer de mettre en place une séparation mobile entre la salle des petits et celle des grands afin que les plus jeunes soient moins distraits.

Fin de séance 12h30

Le Secrétaire,

Le Maire,